

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>ARRIVÉ le</b>  <div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block;"> <b>- 3 OCT. 2013</b> </div> </div>	2013/45
Paraphe: <i>FS</i>		
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2013/38</i>		

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 16

**POUR : 16 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le trente septembre deux mille treize, à 18h30, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 23/09/2013

M. MATHIAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote:** *Mesdames* Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Béatrice FABRITIUS ; *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique GUERIN ; Jean Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT.

**OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHÉ – LOT 3 - POUR LA RENOVATION DE LA SCENOGRAPHIE DU PARC ARGONNE DECOUVERTE**

Vu la délibération n°DC2012/02 du Conseil de Communauté du 23 février 2012 confiant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant les marchés publics compris entre 90 000 € HT et 200 000 € HT ;

Vu la délibération n°DC2013/38 du Conseil de Communauté du 27 mai 2013 validant l'avant-projet définitif de la scénographie proposée par le cabinet Harmatan et chargeant le Président de mener la procédure de consultation ;

Vu la délibération n°2013/34 du Bureau du 23/09/2013 concernant l'attribution des marchés pour la rénovation de la scénographie du Parc Argonne Découverte ;

Considérant que le lot 3 « Electricité Eclairage » a fait l'objet d'une nouvelle consultation fixant la date limite de remise des offres au 23/09/2013 ;

Considérant l'avis remis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 30 septembre 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ATTRIBUE le lot 3 « Electricité – Eclairage » comme suit :

<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant offre de base</i>	<i>Options</i>	<i>TOTAL/lot</i>
SORIA	135 642.61 €	Sans objet	135 642.61 €

- CHARGE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,  
 Le Président,  
 Francis SIGNORET



**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le ~ 3 OCT. 2013 et de sa publication ou notification le**